

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un été que beaucoup considèrent comme « pourri », face aux dernières années exceptionnellement chaudes et sèches. Il semble que notre relation avec les normales évoluent et que tout est histoire d'échelle. Ainsi, il s'avère que le mois de juillet serait de nouveau l'un des mois les plus chauds jamais enregistré sur terre... .

Localement, la verdure de nos paysages pourrait repousser un peu la sensation d'urgence ressentie en 2019 et 2020, en masquant quelque peu une réalité pourtant bien mesurée de la situation des nappes et des débits, le réchauffement global est bien concret et l'emballlement se dessine.

Le rôle du SIVY n'est certainement pas de tomber dans une forme de défaitisme, mais d'observer, rendre compte, alerter et échanger, car c'est bien d'une cohésion dont il est nécessaire face aux enjeux actuels.

Gilles BENOIT, Président du SIVY

L'ACTUALITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Election d'un nouveau vice-Président ainsi que d'un nouveau membre du bureau

M. Bernard MENNESSON (CdC La Septaine, commune de Savigny-en-Septaine) a été élu 5^{ème} vice-Président, en remplacement de M. Jacques ROMAIN. Ses délégations touchent au suivi des dossiers liés aux enjeux quantitatifs de la ressource (sécheresses, inondations), avec notamment le travail lié aux arrêtés sécheresses ou encore au futur plan d'actions liés aux inondations ([PEP](#)).

Madame Chantal LEBLANC (Bourges Plus, commune de Saint-Michel-de-Volangis) a été élue membre du bureau en remplacement de M. LEHELON. [[Compte-rendu du Conseil du 29 juin 2021](#)]

Travail en cours sur de nouvelles clés de participations financières et de représentativités

Le SIVY a l'obligation de réviser ses statuts (2017), sa situation juridique ayant évolué en 2018. Un groupe d'élus et d'agents travaillent depuis février 2021 sur les évolutions à venir : le nom, les compétences, la révision géographique du périmètre, ainsi que les clés de répartitions financières et de représentativité évolueront. Un savant travail pour répondre aux attentes de chacun. Les premiers résultats seront présentés, pour concertation, cet automne, aux élus du conseil.

Des projets en cours

- Trois chantiers de restaurations ont lieu depuis août sur le Langis, à Soulangis et St-Michel-de-Volangis [[article](#)].
- Des travaux de colmatage sur l'Yèvre en amont des Marais de Bourges (fuites), à vocation expérimentale, démarreront fin septembre, après une visite prévue avec les riverains du quartier.
- Le bilan (technique, financier, social) des interventions 2016-2020 du SIVY, pour lequel le bureau d'étude Hydro Concept a été mandaté début 2021, paraîtra vers novembre ; il s'agit d'une première étape avant la rédaction d'un nouveau programme pour les années à venir.
- le SIVY, le SIAB3A (Auron) et le SMAVAA (Arnon) se réunissent à partir de la rentrée 2021, pour 3 ans, pour l'organisation d'animations pédagogiques sur les enjeux liés à la ressource, pour enfants et adultes. Une trentaine d'animations seront mises en œuvre par Nature 18 et le CPIE Brenne-Berry, actions financées par les syndicats et leurs partenaires [[Projet Concert' Eau](#)].



Travaux sur le Langis (Soulangis)

QUOI D'AUTRE SUR LE BASSIN ?

Une Passe à poissons en cours de construction sur l'Yèvre [[Documentation](#)]

Il s'agit des travaux liés à la construction d'une centrale hydroélectrique liée à l'ouvrage de « l'Abattoir » sur l'Yèvre à Vierzon. Un projet privé démarré il y a une dizaine d'années, dont les travaux s'étaleront de 2021 à 2022, et donneront naissance à une structure au caractère monumental de 23 bassins (380l/s), qui permettra aux espèces de franchir l'ouvrage hydraulique de 4m de chute. [[article](#)]



Démarrage des travaux à Vierzon

POINT SUR LA RESSOURCE

Les seuils limitant certains usages de l'eau s'enchaînent depuis le mois d'août [[arrêtés](#)] suite à la forte baisse des débits des rivières depuis juillet. Au niveau des nappes, le déficit accumulé depuis des mois n'a été que faiblement compensé par les précipitations du début d'été. arrêtés de restrictions [[Bulletin régional](#)] [[Niveau des Nappes en Région Centre Val de Loire](#)].

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'effet des zones d'expansions de crue (plaines inondables) de l'Yèvre en amont de Bourges et Vierzon

Le SAGE Yèvre-Auron évalue que les 2 espaces inondables étudiés, de 558ha en amont de Bourges et 812ha (amont de Vierzon) peuvent respectivement ralentir le pic de crue de 8h à Bourges, et de 3h à Vierzon, des délais essentiels dans le cadre de la prévention des inondations !